

Je me suis déjà exprimé ailleurs pour dire ce que je pensais du dernier ouvrage de MM Lentz et Macé sur ce sujet (je ne parle pas de la thèse de la substitution pour laquelle je n'ai pas de compétence). Quand l'auteur de l'article évoque leur « rigueur d'historiens » pour démonter cette thèse de l'empoisonnement, cela peut faire sourire. En effet, je connais parfaitement le dossier scientifique pour m'en être occupé plusieurs mois pour le compte de la Société Napoléonienne Internationale de Montréal, et j'ai pu très souvent apprécier la « rigueur » des historiens évoqués plus haut, avec leurs théories à « géométrie variable ». Je n'entrerai pas dans les détails, préférant renvoyer les lecteurs du Figaro à cette adresse : www.societenaполеonienne.com (rubrique « Empoisonné » ; visite très instructive).

Quand on saura que l'un des deux auteurs a affirmé un jour que l'arsenic minéral (mort-aux-rats) présent dans les cheveux de Napoléon trouvait sa source dans l'eau de la baignoire, et qu'il serait passé dans les cheveux par capillarité, un seul adjectif, que j'emprunte au critique d'un autre journal tout aussi dithyrambique, me vient : loufoque.

Quand on lit, dans l'ouvrage, que les « bandes de Mees », effectivement caractéristiques d'une intoxication arsenicale, n'ont pas été observées lors de l'autopsie de ce malheureux Napoléon, on ne peut que s'interroger sur cette rigueur d'historiens évoquée dans l'article, car les bandes de Mees (du nom du « chercheur-trouveur » hollandais) ont été découvertes, sauf erreur, vers la fin du 19^e siècle. À Sainte-Hélène, les médecins chargés de l'autopsie devaient travailler, avec un œil sur la boule de cristal ou le marc de café ! Il est d'autres exemples.

L'ennui avec ce genre d'articles, c'est que leurs auteurs écrivent sans rien connaître de l'ensemble du dossier scientifique, se contentant de n'écouter qu'un son de cloche, répercuté avec une belle unanimité par de nombreux médias.

M. de Chaballier écrit que l'on a retrouvé de l'arsenic dans des cheveux coupés dix ans avant le décès de l'Empereur : il ne précise pas de quel arsenic il s'agit. Il oublie de préciser – mais peut-être l'ignore-t-il que ce n'est qu'en 2003 que l'université du grand-duché du Luxembourg a pu, pour la première fois, « visiter » l'intérieur des cheveux de Napoléon. Avant cette analyse qui a déterminé sans aucune ambiguïté que le poison se trouvait en leur centre même, on peut effectivement trouver des traces d'arsenic *sur* des cheveux coupés dix ans avant le décès de Napoléon, voire sur ceux du petit Bonaparte.

Cet article m'a cependant appris que la liqueur de Fowler, présentée comme un « remontant », contenait de la mort-aux-rats, puisque c'est ce toxique qui a été décelé. Étrange remontant. Il est vrai que les auteurs précités nous ont habitués à d'autres contorsions historico-scientifiques.

Je note qu'il semble que l'on ait attendu le décès du président de la Société Napoléonienne Internationale, Ben Weider, qui a financé les recherches et les analyses, pour publier opportunément ce livre. La manœuvre était donc sans risque. Sans élégance non plus, mais ceci n'est pas une nouveauté. Une dernière précision : ceux que MM Lentz et Macé surnomment les « empoisonnistes » ne prétendent pas que, le 5 mai 1821, Napoléon est directement mort du fait du poison, mais ils ont démontré que, pendant tout le temps de sa déportation à Sainte-Hélène, il a été victime de ce que les scientifiques nomment « intoxication chronique », en termes vulgaires, empoisonnement.

Comme je signe de mon nom, donc sans me cacher derrière un pseudonyme, j'espère que « Le Figaro.fr » aura l'amabilité de bien vouloir passer cette réaction sans la couper.

Jean-Claude Damamme

Écrivain, représentant pour la France de la Société Napoléonienne Internationale de Montréal